



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



Projet de Formation Sud (PFS) « Journalisme, Communication et Conflits »

Appel à candidature pour deux bourses de doctorat (2020-2024)

Contexte du projet

La Commission de Coopération au Développement de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES-CCD) de Belgique finance pour une période de cinq ans (2020-2024) un Projet de Formation Sud (PFS) intitulé « **Journalisme, Communication et Conflits (JCC)** » au Burkina Faso. Le projet est mis en œuvre par l'Université libre de Bruxelles (ULB), l'Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et technologique (INSS/CNRST) et l'Université Ouaga 2 aujourd'hui, Université Thomas Sankara. Il comporte principalement deux composantes : un volet **formation universitaire certifiante** qui consiste à renforcer les compétences des journalistes et des communicants désirant se spécialiser sur les questions liées à la couverture des crises sécuritaires et humanitaires à l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC) de l'Université Thomas Sankara et un volet **recherche** qui se traduit par **la réalisation de deux thèses de doctorat et la mise en place d'un groupe de recherche spécialisé** réunissant les chercheurs, enseignants-chercheurs et experts s'intéressant à la thématique. Le PFS est coordonné par le Pr Marie-Soleil Frère de l'Université libre de Bruxelles et le Dr Lassané Yaméogo de l'Institut des Sciences des Sociétés du CNRST. Les autres partenaires institutionnels du projet sont l'Université Catholique de Louvain (Belgique), l'Institut Panafricain d'Etude et de Recherche sur les Médias, l'Information et la Communication (IPERMIC) de l'Université Joseph Ki-Zerbo et le Centre National de Presse Norbert Zongo (CNP-NZ).

Axes ou thématiques de recherche

Les thèses de doctorat doivent être réalisées durant la période 2020-2024 et s'inscrire dans les axes de recherche suivants :

Axe 1 : La couverture médiatique des conflits à l'ère des réseaux sociaux numériques. Cette thèse vise à analyser comment les médias professionnels du Burkina Faso couvrent les conflits dans un contexte dominé par l'*infobésité*, la multiplication des rumeurs, les fake news et l'adoption de nouvelles lois susceptibles de contraindre le traitement journalistique des conflits. Comment les journalistes adaptent-ils leurs pratiques alors que les réseaux sociaux numériques tendent à devenir les principales sources d'information des citoyens ? Quels rapports (distanciation ou complémentarité) les médias professionnels entretiennent-ils avec les réseaux sociaux ? Quelles sont les représentations du terrorisme et des conflits véhiculés par les médias traditionnels et dans quelle mesure ces représentations sont-elles concurrencées par d'autres circulant dans les réseaux sociaux ? Comment les deux catégories de médias (médias traditionnels et nouveaux médias) se positionnent-ils face aux actes de violence, aux conflits et à leurs conséquences ? A quels défis les journalistes professionnels burkinabè sont-ils confrontés en période de crise et comment les relèvent-ils ?

Axe 2 : La communication de crise en contexte de conflit et de terrorisme. Les actes terroristes sont la traduction d'une forme de communication politique à laquelle les gouvernants doivent répondre par une contre-communication. Comment en situation d'attaque terroriste ou de conflit, la communication publique s'organise-t-elle et se déroule-t-elle au Burkina Faso ? A quelles contraintes ou difficultés fait-elle face dans ce nouvel espace public numérisé ? Comment les médias sociaux numériques influencent-ils la circulation de l'information publique en période de conflits ou d'attaque terroriste ? Comment la communication publique peut-elle allier information,

apaisement des tensions et protéger la discrétion nécessaire à certaines opérations de terrain ? Quelles interactions les communicants des institutions publiques entretiennent-ils avec les journalistes et quels sont les difficultés qui surviennent dans ces relations ? Comment les populations peuvent-elles être sollicitées pour informer les Forces de défense et de sécurité (FDS) (et les journalistes) sans prendre de risque ?

Ces deux axes constituent des propositions relativement larges, au sein desquelles les candidats doivent inscrire le projet de thèse qu'ils développeront et soumettront aux coordinateurs du PFS :

- **Le journalisme** et ses pratiques en situation de conflit sont au centre du premier axe ;
- **La communication publique** en période de crise est au centre du second axe.

Les deux candidats sélectionnés seront inscrits à l'Université libre de Bruxelles et réaliseront leur thèse de doctorat dans le cadre d'une co-direction avec l'institution partenaire Sud. Ils seront attributaires d'une bourse de mobilité dite « bourses-sandwich » qui leur permettra d'effectuer chaque année six (6) mois de séjour doctoral en Belgique et six (6) mois au Burkina Faso. Etant inscrits à l'ULB, les doctorants seront amenés à y suivre et à y valider la formation doctorale nécessaire à l'obtention du diplôme de docteur.

Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature les candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité burkinabé ;
- Etre titulaire d'un DEA ou d'un Master II de recherche en sciences de l'information et de la communication ;
- S'engager à soutenir sa thèse de doctorat dans les délais impartis par le projet (2020-2024) ;
- S'engager à se soumettre aux textes administratifs (mise en position de stage ou de disponibilité) si on est fonctionnaire ou travailleur du privé.

NB : Le projet est sensible au genre : les candidatures féminines sont donc vivement encouragées.

Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie électronique.

Ils doivent comprendre les documents suivants en format numérique :

- Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation en cours de validité (DEA ou Master II recherche) ;
- Le relevé de notes relatif au diplôme requis ;
- Un projet de recherche d'au plus 20 pages. Ce projet doit comprendre les sections suivantes : description de la problématique de recherche, revue de la littérature sur la thématique, proposition d'une question de recherche et d'hypothèses de travail, justification de l'intérêt scientifique de la recherche, orientation théorique et conceptuelle suggérée, méthodologie de la recherche envisagée ;
- Un Curriculum Vitae daté et signé du candidat ;
- Une lettre de motivation d'une page ;
- Un extrait d'Acte de naissance ;
- Un exemplaire du mémoire de M2 Recherche ou du DEA.

Procédures de sélection des candidats

La sélection se déroulera en deux phases :

- Une phase de présélection sur dossiers ;
- Une phase d'entretien avec les candidats présélectionnés.

Modalités de financement des thèses

Les deux doctorants recevront chacun une bourse mixte pendant quatre ans, comprenant :

- Une bourse locale de 6 mois/an s'élevant à 250.000 FCFA bruts par mois ;
- Une bourse en Belgique de 6 mois/an s'élevant à 1.500 EUR par mois ;
- Des frais d'installation et de recherche : frais d'installation de 850 EUR lors du premier séjour (sur justificatifs), frais de recherche de 6.000 EUR maximum par an (sur justificatifs);
- Un ordinateur portable.

Réception des dossiers

Les candidat.e.s qui souhaitent soumettre un dossier sont invité.e.s à l'adresser par voie électronique aux adresses suivantes : lassane.yameogo@ulb.ac.be , marie-soleil.frere@ulb.ac.be pour le **31 août 2020 plus tard**. Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en considération.

Pour toutes informations complémentaires, contacter le Coordonnateur Sud du projet, Dr Lassané Yaméogo au +226 70 22 21 31 / lassyameogo@yahoo.fr

Ouagadougou, 2 août 2020

Les coordonnateurs du projet

Pr Marie-Soleil Frère, ULB



Dr Lassané Yaméogo, INSS/CNRST

